

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	27
Objet	MEDIATHEQUE JACQUES CHIRAC - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET ORGANISATION DE JEU CONCOURS
Rapporteur	Jean-Marie CASTEX

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 120
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Présent mais ne prend pas part au vote : HENNEQUIN Virgil.

Excusés et ont donné pouvoir mais ne prennent pas part au vote : GONCALVES José, KIEHN Patricia.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
120	03	120	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

**MEDIATHEQUE JACQUES CHIRAC
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET ORGANISATION DE JEU CONCOURS**

Exposé :

**1. CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT - MEDIATHEQUE JACQUES-CHIRAC/
UDAF - LE 11 BIS**

Annexe : Convention de partenariat

La Médiathèque Jacques-Chirac et le service « le 11 bis », tiers lieu numérique et familles de l'UDAF, mènent sur le territoire aubois des missions d'accompagnement au numérique.

Afin de mettre en place des projets communs, ces deux acteurs souhaitent leur donner un cadre de coopération.

Celle-ci prendra la forme d'actions communes, de partage de ressources et d'informations, de mutualisation de compétences et de moyens, de formations croisées, ...

Les deux premiers axes de coopération seront :

- « numérique et accessibilité »,
- « le jeu vidéo en famille »

D'autres axes pourront être définis à mesure et feront l'objet d'avenants.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer la convention cadre de partenariat/Médiathèque Jacques-Chirac / UDAF – Le 11 bis ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif, financier ou juridique à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

2. ORGANISATION D'UN JEU-CONCOURS « NUITS DE CHAMPAGNE »

Annexes :

- Règlement du jeu-concours
- Convention de partenariat

Depuis plusieurs années, la médiathèque Jacques-Chirac et l'association des Nuits de Champagne mettent en place des actions partenariales. L'objectif est de croiser les ressources musicales de l'établissement (CD, livres, partitions...) et la programmation du Festival auprès d'un public élargi, pour une valorisation commune.

Une de ces actions consiste à co-organiser un jeu-concours gratuit sur les trois sites Centre, Chartreux et Marots, permettant au public de remporter 10 places de concerts offertes par l'association.

Les conditions du jeu-concours 2022, programmé du 13 septembre au 15 octobre, sont précisées dans le projet de règlement et la convention de partenariat joints.

Il est proposé de renouveler l'opération pour cette édition 2022.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le projet de règlement du jeu-concours « Nuits de Champagne » et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à en appliquer les dispositions ;**
- **D'APPROUVER le projet de convention de partenariat qui sera conclue avec les Nuits de Champagne remettant des lots ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à accepter les lots donnés par les Nuits de Champagne et qui seront offert à l'issue du jeu-concours ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**